

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **8 avril 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Linda Thomas	Siège No 6 Martin Bahl

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2014-04-078

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 8 avril 2014

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 3 mars 2014
- 4 Adoption du procès-verbal - séance extraordinaire du 24 mars 2014

Conseil

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Mars 2014
- 6 Adoption des états financiers et du rapport du vérificateur pour 2013
- 7 Cogesaf - adhésion 2014-2015
- 8 Carte de la municipalité - Impression
- 9 Remboursement trop perçu clients
- 10 Avis de motion - Règl. 671-14 Tarification camp de jour
- 11 Avis de motion - Règl. 672-14 Tarification publicités journal
- 12 Offre d'achat - coffre-fort
- 13 Rénovation local - crédit de location
- 14 Embauche - entretien
- 15 Proclamation - Semaine nationale de la santé mentale 2014

Sécurité incendie

- 16 Habits - affectation surplu

Voirie

- 17 Adjudication - Matériel de rechargement 2014
- 18 Adjudication - Abat poussière 2014
- 19 Balayage de rue - soumissions
- 20 Approbation cahier de charges - Rapiéçage
- 21 Approbation cahier de charges - Pavage
- 22 Réparation camionnette - soumissions
- 23 Lettrage véhicules

Hygiène du milieu

- 24 TEU - Achat d'équipements

Urbanisme et zonage

- 25 Formation COMBEQ - Conciliateur-arbitre
- 26 Personne désignée - Loi sur les compétences municipales
- 27 Recommandation CPTAQ - Lot 21 P DU

Loisirs et culture

- 28 Camp de jour - Achat de matériel
- 29 Remboursement entretien hivernal piste cyclable
- 30 Fabrique - Publicité feuillet paroissial

Général

Varia :

- 31 **Correspondance**
Correspondances reçues - Mars 2014
- 32 **Période à l'assistance**
- 33 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-079

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 MARS 2014

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mars 2014, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-080

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MARS 2014

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2014, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2014

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2014, tels que présentés.

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse (EP 04-18/02/14) et (TEU 17-18-19-20/02/14)	247.67 \$
Communication Plus	R2014-02-035 Radios et chargeurs	1 966.16 \$
Vanier Isabelle	Rangement pour garage	36.77 \$
Vanier Isabelle	Vis, cabinet rangement, support perceuse	31.24 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-4949 / 5374 / 7111 / 7150 - Mars 2014	111.78 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/03/14 au 15/04/14	130.60 \$
Bell Canada	394-2422 du 16/03/14 au 15/04/14	379.87 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/03/14 au 15/04/14	103.17 \$
Chambre de commerce de Drummond	Livraison Communication Plus - Service incendie	15.48 \$
Imprimerie MS	Impression - JET publication mars 2014	898.24 \$
La Coop des Montérégiennes	Fitting hydraulique	11.49 \$
CSST	Avis de cotisation	247.18 \$
Deak Daniel	Remboursement achats divers	264.89 \$
Drummond Info Plus	R2014-03-058 Préparation ordinateur urbaniste	68.99 \$
Drummond Info Plus	R2014-03-058 Préparation ordinateur adjointe	68.99 \$
Drummond Info Plus	R2014-03-058 Ordinateur urbaniste et adjointe	2 094.79 \$
Drummond Info Plus	R2014-03-058 Activer licence d'Office 2010	34.49 \$
Drummond Info Plus	R2014-03-058 Installation de 2 ordinateurs	613.68 \$
Groupe Maska Inc.	Jeu de pics et crochets	15.91 \$
Groupe Maska Inc.	Super clean et pyroflex bleu - Graissage véhicule	83.66 \$
Groupe Maska Inc.	Antigel longue durée - Pick-up	23.48 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	2 429.50 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	388.68 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	368.78 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 384.08 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	348.34 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/02/14 au 2//02/14	421.41 \$
Hydro Québec	Loisirs du 24/01/14 au 20/03/14	396.09 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 24/01/14 au 20/03/14	1 344.57 \$
Hydro Québec	Station pompage gloriette du 24/01/14 au 20/03/14	80.80 \$
Hydro Québec	Gloriette du 24/01/14 au 20/03/14	39.27 \$
Hydro Québec	Bureau du 24/01/14 au 20/03/14	1 779.56 \$
Hydro Québec	Étang du 24/01/14 au 20/03/14	131.67 \$
Laroche Johanne	Chercher et poster - JET publication mars 2014	144.53 \$
Pierre Lachapelle, arpenteur géomètre	Rencontre du 26 février 2014 - Projet nouveau développement	172.46 \$
Coté Luc	R2013-12-320 Tuiles multi - Unité d'urgence	99.27 \$
Machinerie C & H inc	Kit seal - Tracteur et hose graisse	62.28 \$
Machinerie C & H inc	Réparation transmission - Tracteur	1 988.48 \$
Machinerie C & H inc	Crédit sur facture # FCF0001447	-195.46 \$
Megaburo	Lecture de compteur (92343 à 93680)	16.46 \$
Megaburo	Cartes d'affaires - Directeur adjoint service incendie	77.61 \$
MRC Drummond	Mutations - Février 2014	16.00 \$
MRC Drummond	Charges en inspection - Février 2014	70.40 \$
MRC Drummond	Charges en inspection - Mars 2014	35.20 \$
Pérusse Gilles	R2014-01-012 Colloque SCI - Québec	446.26 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'avril 2014	216.23 \$
Robert Joly	Support technique - Patinoire	25.00 \$
Robitaille Equipement inc	Lames et sabots - Mack blanc et rouge	1 660.24 \$
Robitaille Equipement inc	Crédit sur lame - Mack blanc	-366.77 \$
Jacques Sébastien	Déplacement et repas - Formation Pompier I	214.62 \$
Jacques Sébastien	Déplacement et repas - Formation Pompier 1	161.35 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	3 041.99 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	2 921.15 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	4 023.46 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Fréquence numérique - Mars 2014	119.83 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Fréquence numérique - Avril 2014	119.83 \$
Thibault & Associés	R2013-12-320 Coupleur femelle	45.07 \$
Usinage M.C. inc	Souder muffler - Tracteur	28.74 \$
Deloitte s.e.n.c.r.l.	Vérification comptable annuelle 2013	5 748.75 \$

Vetements Spax	R2013-12-320 17 uniformes de pompiers	9 117.05 \$
Vetements Spax	R2013-12-320 Crédit sur facture 025215	-565.70 \$
Vetements Spax	R2013-12-320 Annuler crédit 025229	565.70 \$
Vetements Spax	R2013-12-320 Crédit sur facture 025215	-289.75 \$
Drouin Mike	R2013-12-320 Bracket métallique	27.54 \$
Drouin Mike	R2013-12-320 Crochet, rallonge et vis	92.88 \$
Précourt Olivier	Déplacement TEU - Mars 2014	146.16 \$
Lemire Suzie	Remboursement mise à jour Commission Transport Qc	130.00 \$
Récupération Centre du Québec	R2014-02-027 Destruction documents archivés	20.00 \$
Pinault Line	R2014-03-060 Achat de 4 drapeaux Québec	206.73 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mars 2014	61.32 \$
Wurth Canada Limited	Crédit sur Rep Boot	-80.44 \$
Wurth Canada Limited	Boulons, écrous, tuyaux, scellant, attaches, nettoyant	840.56 \$
Produits Tan-Ex	R2014-03-062 Écussons uniforme - Service incendie	425.41 \$
Ecoloxia	5 bacs noirs et 10 roues supplémentaires	488.65 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Mars 2014	50.82 \$
Agence du Revenu du Québec	Retenue dossier # 9-004404995 - Mars 2014	305.88 \$
Agence du Revenu du Québec	Retenue dossier # 9-0044671241 - Mars 2014	157.98 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	49 155.05 \$

Fournisseur	Description	Montant
Bibliothèque Municipale	R2014-01-005 Contribution financière	2 166.67 \$
MRC Drummond	R2014-01-005 Quote part - Février 2014	4 114.31 \$
MRC Drummond	R2013-07-175 Réfection des rôles d'évaluation	13 425.00 \$
Beaulac René	R2014-03-066 Déneigement route Beaulac	800.00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2014-01-005 Quote part - Février 2014	6 954.00 \$
Ville de Drummondville	R2014-02-029 Supra-locaux	2 974.68 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	30 434.66 \$

SALAIRES MARS 2014	
Salaires nets mars 2014	18 634.46 \$
Remises provinciales mars 2014	5 016.41 \$
Remises fédérales mars 2014	2 086.59 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MARS 2014	25 737.46 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2014	49 155.05 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MARS 2014	30 434.66 \$
TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2014	105 327.17 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-082

6. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR 2013

ATTENDU QUE le cabinet Deloitte s.e.n.c.r.l / s.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2013;

ATTENDU les explications du maire et le résumé à ce sujet;

ATTENDU QUE les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 préparés par le cabinet Deloitte s.e.n.c.r.l / s.r.l.. Il est aussi résolu que le cabinet Deloitte s.e.n.c.r.l. / s.r.l. inscrive les états financiers sur SESAMM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-083

7. COGESAF – ADHÉSION 2014 - 2015

ATTENDU QUE l'adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins de la rivière Saint-François (COGESAF) est à renouveler pour l'année 2014-2015;

ATTENDU QU'en faisant l'adhésion au COGESAF, au coût de 50 \$ pour l'année 2014-2015, la municipalité contribue à un effort collectif pour le mieux-être de notre ressource d'eau;

ATTENDU QUE Monsieur Jean Parenteau, maire, est la personne déléguée au Cogesaf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant de renouveler l'adhésion au COGESAF pour l'année 2014-2015 au coût de 50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-084

8. CARTE DE LA MUNICIPALITÉ - IMPRESSION

ATTENDU QUE Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, a réalisé une carte routière de la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu d'en faire imprimer sur un papier de qualité pour distribution;

ATTENDU QUE l'impression de 1 000 copies de qualité « revue » est au coût de 400 \$ plus taxes chez Imprimerie MS;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire l'impression de 1 000 copies de la carte routière de la municipalité au coût de 400 \$ plus taxes chez Imprimerie MS.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-085

9. REMBOURSEMENT CLIENTS AU CRÉDIT

ATTENDU QUE les clients suivants ont fait une demande de remboursement de trop-perçu de taxes :

Client #178 862.50 \$
Client # 826 155.56 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser le remboursement les clients #178 et #826 pour les versements de taxes municipales perçus en trop.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. AVIS DE MOTION – RÉGL. 671-14 – TARIFICATION CAMP DE JOUR

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Linda Thomas avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 671-14 relatif à la tarification du camp de jour.

11. AVIS DE MOTION – RÉGL. 672-14 – TARIFICATION PUBLICITÉ JOURNAL

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller François Vallières, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 672-14 relatif à la tarification des publicités dans le journal.

R 2014-04-086

12. OFFRE D'ACHAT – COFFRE-FORT

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Pierre Lefebvre offre un montant de 225 \$ à la municipalité pour l'un des coffres-forts de l'ancienne caisse populaire conditionnel à la remise des combinaisons;

ATTENDU QUE Monsieur Lefebvre assurera lui-même le transport du coffre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre d'achat de 225 \$ de Monsieur Jean-Pierre Lefebvre pour un coffre-fort de l'ancienne caisse populaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-087

13. RÉNOVATION LOCAL – CRÉDIT DE LOCATION

ATTENDU la résolution R 2014-03-055 concernant la location du local situé au 549 rue Principale à Monsieur Jean-Michel Lefebvre pour un montant mensuel de 150 \$;

ATTENDU QUE Monsieur Lefebvre a effectué de nombreuses rénovations améliorant de façon significative le local;

ATTENDU QU'il y a lieu de dédommager Monsieur Lefebvre pour les rénovations effectuées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'accorder à Monsieur Jean-Michel Lefebvre un crédit de location de 6 mois pour les rénovations effectuées dans le local situé au 549 Principale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-088

14. EMBAUCHE ENTRETIEN

ATTENDU la démission reçue de Madame Josianne Beaudry de son poste concernant le déneigement des balcons au bureau municipal et les bacs à ordures et recyclage à apporter au bord de la route pour ramassage, du bureau municipal, du centre des Loisirs et de la bibliothèque municipale;

ATTENDU la proposition de Monsieur Sylvain Shank à reprendre cette tâche aux mêmes conditions soit :

- Bacs au bord de la route pour ramassage, du bureau municipal, du centre des Loisirs et de la bibliothèque municipale : 60 \$/mois
- Déneigement balcons bureau municipal : 60 \$/mois
- Déneigement des balcons à effectuer durant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par la conseillère Linda Thomas et résolu d'accepter la démission de Madame Josianne Beaudry. Il est aussi résolu d'embaucher Monsieur Sylvain Shank au poste concernant le déneigement des balcons au bureau municipal et les bacs à ordures et recyclage à apporter au bord de la route pour ramassage, du bureau municipal, du centre des Loisirs et de la bibliothèque municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-089

15. PROCLAMATION – SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2014

ATTENDU QUE la Semaine de la santé mentale se déroule du **5 au 11 mai** et que le slogan « Prendre une pause, ç'a du bon! » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

ATTENDU QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

ATTENDU QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

ATTENDU QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu que la Municipalité de L'Avenir proclame par la présente la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** et invite tous les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2014-04-090

16. HABITS – AFFECTATION SURPLU

ATTENDU la résolution R2013-12-320 concernant le report de l'achat d'uniformes complets des pompiers à l'année 2014 advenant un surplu de 2013 équivalant à même le budget incendie;

ATTENDU l'achat d'uniformes complets pour un montant total de 8 631.93 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à faire une affectation de surplu au montant de 8 631.93 \$ pour l'achat d'uniformes complets des pompiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2014-04-091

17. ADJUDICATION – MATÉRIEL DE RECHARGEMENT 2014

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat de matériel de rechargement;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invités soit Excavation Jean-Noël Francoeur Inc., Carrières PCM Inc. et Construction DJL Inc. dont les résultats sont les suivants :

	Excavation Jean-Noël Francoeur inc.	Carrières PCM Inc.	Construction DJL Inc.
Mg20-B tonnes métrique	9.25 \$	7.48 \$	9.75 \$
X 4000 tonnes	37 000.00 \$	29 920.00 \$	39 000.00 \$
TPS	1 850.00 \$	1 496.00 \$	1 950.00 \$
TVQ	3 690.75 \$	2 984.52 \$	3 890.25 \$
Total	42 540.75 \$	34 400.52 \$	44 840.00 \$

ATTENDU QU'une somme est prévue pour l'achat de matériel de rechargement pour le rechargement régulier via le poste budgétaire 02-320-00-621;

ATTENDU QUE du matériel de rechargement supplémentaire sera nécessaire pour les travaux de rechargement via le fonds des carrières/sablières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer le contrat de matériel de rechargement 2014 à Carrières PCM Inc aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-092

18. ADJUDICATION – ABAT POUSSIÈRE 2014

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat poussière;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invités soit Calclo Inc., Somavrac C.C et Les Entreprises Bourget. Inc. dont les résultats sont les suivants :

Calclo Inc. (conforme)

Type de produit:	Chlorure de calcium 35%	Chlorure de Magnésium 30%
Format:	Vrac liquide	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres	129 500 litres
Taux / litre:	0.2295 \$	0.189 \$
Sous-total:	29 720.25 \$	24 475.50 \$
TPS:	1 486.01 \$	1 223.78 \$
TVQ:	2 964.59 \$	2 441.43 \$
Total:	34 170.85 \$	28 140.71 \$

Somavrac C.C. Inc. (conforme)

Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres
Taux / litre:	0.305 \$
Sous-total:	34 497.50 \$
TPS:	1 974.88 \$
TVQ:	3 939.88 \$
Total:	45 412.26 \$

Les Entreprises Bourget Inc. (conforme)

Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres
Taux / litre:	0.2074 \$
Sous-total:	26 858.30 \$
TPS:	1 342.91 \$
TVQ:	2 679.11 \$
Total:	30 880.32 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'octroyer le contrat d'abat poussière 2014 à la compagnie Les Entreprises Bourget Inc. pour du chlorure de calcium à 35% au montant de 0.2074 \$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *abat poussière 2014*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-093

19. BALAYAGE DE RUE - SOUMISSIONS

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer;

ATTENDU QU'une somme de 1 158 \$ est prévue au budget 2014;

ATTENDU QUE suite à des demandes de soumissions, Les Entreprises Clément Forcier ont été retenu comme plus bas soumissionnaire au montant de 725 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu de faire effectuer les travaux de balayage de rue par Les Entreprises Clément Forcier au coût de 725 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-094

20. APPROBATION CAHIER DE CHARGES - RAPIÉÇAGE

ATTENDU QUE des travaux de rapiéçage mécanisé sont prévus à l'entrée du 7e rang sur la route Ployart, à l'entrée du 5^e rang sur la route McGiveney ainsi que sur le chemin Allard, sur la route Gagnon et sur le 1^{er} rang;

ATTENDU QU'une copie du document "*Cahier de charges Rapiéçage mécanisé 2014*" est remise à chacun des conseillers présents;

ATTENDU QUE la demande de soumission pour le rapiéçage mécanisé pour 2014 se fera sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver le document "*Cahier de charges Rapiéçage mécanisé 2014*" tel que présenté et rédigé et d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour le rapiéçage mécanisé aux termes et conditions indiqués dans ledit cahier de charge.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-095

21. APPROBATION CAHIER DE CHARGES – PAVAGE

ATTENDU QU'une copie du document "*Cahier de charges Pavage 2014*" est remise à chacun des conseillers présents ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite refaire le pavage d'une partie du chemin Allard équivalent à 1.1 kilomètre via le fonds des carrières/sablières;

ATTENDU QUE la municipalité s'est dotée du règlement 623-08 intitulé «Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques » ;

ATTENDU QUE l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales stipule que les sommes versées au fonds doivent être utilisées, soustraction faite de celles consacrées aux coûts d'administration du régime prévu, à la réfection ou à l'entretien de tout ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sera publié sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de lancer le processus d'appel d'offres par le biais de SEAO pour le pavage du chemin Allard sur une distance de 1.1 kilomètre et d'utiliser le fonds réservé des carrières/sablières pour acquitter les coûts du pavage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-096

22. RÉPARATION CAMIONNETTE – SOUMISSIONS

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer des réparations sur la carrosserie de la camionnette de la municipalité;

ATTENDU les soumissions reçues selon différents types de travaux;

ATTENDU QUE le coût de remplacement de la boîte ainsi que la peinture est évalué à environ 5 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire effectuer les travaux de carrosserie de la camionnette pour un montant d'environ 5 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-097

23. LETTAGE VÉHICULES

ATTENDU QU'il y lieu de faire letter la camionnette suite aux réparations de la carrosserie et le tracteur;

ATTENDU QU'Enseignes L'Avenir offre de faire le letterage de la camionnette et du tracteur pour un montant de 190 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire letter la camionnette et le tracteur au coût de 190 \$ plus taxes par Enseignes L'Avenir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2014-04-098

24. TEU – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

ATTENDU la recommandation de Monsieur Olivier Précourt, responsable des installations des eaux usées, de faire l'achat d'une pompe, d'une lampe chauffante et de rallonges afin de faciliter la distribution d'alun dans les étangs des eaux usées;

ATTENDU QUE l'achat du matériel est évalué à un montant d'environ 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'achat d'équipements pour le traitement des eaux usées pour un montant d'environ 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2014-04-099

25. FORMATION COMBEQ – CONCILIAEUR-ARBITRE

ATTENDU que Monsieur Gilles Mailloux a suivi la formation Conciliateur-arbitre donnée par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) le 12 mars dernier à Drummondville au coût de 265 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Majorique paie la moitié de la formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'autoriser le paiement de la facture pour la formation Conciliateur-arbitre au coût de 265 \$ plus taxes. Il est aussi résolu de facturer à la Municipalité de Saint-Majorique la moitié du coût de la formation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-100

26. PERSONNE DÉSIGNÉE – LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

ATTENDU la résolution R-2725-04-06 concernant la nomination de la personne désignée conformément à la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier la résolution;

ATTENDU QUE par l'entrée en vigueur de la *Loi sur les compétences municipales*, les dispositions du *Code Municipal* concernant les rôles et responsabilités des inspecteurs agraires sont abrogées;

ATTENDU QUE ces dispositions sont remplacées par la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les « clôtures mitoyennes, fossés mitoyens, fossés de drainage et découverts »;

ATTENDU QUE chaque municipalité locale doit désigner une personne pour régler les mécontentes visées à cette section de la Loi;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi prévoit que l'acte de désignation peut, d'une part, élargir la compétence territoriale de la personne désignée à l'ensemble des propriétaires de son territoire et, d'autre part, prévoir la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée;

ATTENDU QUE la rémunération et les frais admissibles seront répartis entre les personnes qui seront intéressées dans les travaux ou acquittés par la personne qui aura initié la demande conformément à l'article 41 de la *Loi sur les compétences municipales*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu que le conseil désigne Monsieur Gilles Mailloux pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales.

Il est aussi résolu que la rémunération et les frais admissibles soient les suivants :

Ouverture du dossier : 150 \$

Pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.) : taux horaire en vigueur plus 15 %.

Déboursés divers (frais pour services professionnels, avocats, agronomes, ingénieurs, etc.) transmission de documents, etc : selon les coûts réels.

Frais de déplacement : selon la politique de remboursement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-101 27. RECOMMANDATION CPTAQ – LOT 21 DU

ATTENDU QUE la demande de Monsieur Lucien Poirier en vue d'obtenir de la CPTAQ (Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec) l'autorisation d'aliéner et d'utiliser une partie du lot 21P d'une superficie de 5 669.8 m² à des fins autres que l'agriculture pour un champ d'épuration;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande est le lot 21P du canton de Durham sur le territoire de la Municipalité de L'Avenir dans la circonscription foncière de Drummond;

ATTENDU QUE le lot est situé en zone agricole et que l'utilisation non agricole requiert l'autorisation de la CPTAQ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation applicable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir et ne porte pas atteinte à l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes;

ATTENDU QUE lors de l'analyse de la demande, la municipalité a tenu compte des critères énoncés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, L.R.Q. c.P-41.1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que le conseil de la municipalité de L'Avenir recommande la demande de Monsieur Lucien Poirier afin d'obtenir l'autorisation de la CPTAQ pour l'utilisation non agricole d'une partie du lot 21P du cadastre du Durham d'une superficie de 5 6680.8 m².

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2014-04-102

28. CAMP DE JOUR – ACHAT DE MATÉRIEL

ATTENDU la tenue du camp de jour municipale pour 2014;

ATTENDU QU'un budget de 4 800 \$ est prévu pour la tenue du camp de jour;

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Suzie Lemire, demande de rendre disponible un montant de 4 000 \$ afin de faire l'achat de matériel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu de rendre disponible un montant de 4 000 \$ afin de faire l'achat de matériel pour le camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2014-04-103

29. REMBOURSEMENT ENTRETIEN HIVERNAL PISTE CYCLABLE

ATTENDU la résolution R 2013-12-332 concernant la disponibilité de 500 \$ pour l'entretien hivernal de la piste cyclable ;

ATTENDU la résolution R 2014-02-042 concernant le premier versement de 200 \$;

ATTENDU QUE Monsieur Yves Prince a effectué le paiement final de 100 \$ à Monsieur Alain Labonté pour l'entretien hivernal de la piste cyclable ;

ATTENDU le reçu émis par Monsieur Prince;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à rembourser Monsieur Yves Prince pour le paiement final de 100 \$ à Monsieur Alain Labonté pour l'entretien hivernal de la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-04-104

30. FABRIQUE – PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU QUE la demande reçue de la Fabrique de L'Avenir afin de participer au feuillet paroissial;

ATTENDU QUE le coût d'une annonce est de 50 \$ pour l'année 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire une annonce dans le feuillet paroissial 2014-2015 au coût de 50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

31. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2014 est remis à tous les conseillers.

32. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2014-04-105

33. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, de lever la séance à **20 heures 40 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 5 mai 2014.